

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

**Comité du patrimoine mondial
Trente-deuxième session
Québec, Canada
2 - 10 juillet 2008**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour de plus amples renseignements sur la 32^e session, consultez le site Internet suivant :

www.Canada2008.ca

Vous y trouverez des renseignements pertinents portant sur les formulaires d'inscription, les exigences à l'égard de visa, les hôtels recommandés, ainsi que des conseils de voyage et des informations touristiques.

TABLE DES MATIÈRES

1.	BUT	4
2.	ORGANISATEURS DE LA SESSION	4
3.	PARTICIPANTS ET INSCRIPTION	5
	3.1 Participants.....	5
	3.2 Inscription	6
4.	HÉBERGEMENT	6
5.	PASSEPORT, VISA ET AUTRES RENSEIGNEMENTS DE VOYAGE.....	7
	5.1 Renseignements pour les visiteurs au Canada	7
	5.2 Exigences relatives au passeport.....	7
	5.3 Exigences relatives au visa	7
	5.4 Demande de visa.....	8
	5.5 Autres visas de transit	8
	5.6 Exigences de Transports Canada en matière de sécurité	9
	5.7 À votre arrivée au Canada.....	9
	5.8 Réservation des vols	10
	5.9 Arrivées et départs de l'aéroport.....	10
	5.10 Assurance médicale	10
6.	LIEU DE LA RÉUNION.....	11
	6.1 Lieu de la session.....	11
	6.2 Déplacements	11
	6.3 Enregistrement	11
	6.4 Laissez-passer	11
	6.5 Objets perdus et trouvés	12
	6.6 Salon des participants	12
	6.7 Pauses repas	12
	6.8 Assistance médicale.....	12
7.	RENSEIGNEMENTS SUR LA DESTINATION : QUÉBEC, CANADA.....	12
	7.1 Introduction au Canada	12
	7.2 Présentation de la ville de Québec.....	13
	7.3 Transport local.....	15
	7.4 Monnaie et change	15
	7.5 Taxes de vente et pourboires	16
	7.6 Conduite automobile au Canada	16
	7.7 Électricité.....	17
	7.8 Services postaux	17
	7.9 Services téléphoniques	17
	7.10 Réglementation concernant le tabac	18
	7.11 Fuseau horaire	18
	7.12 Conditions climatiques.....	18
	7.13 Eau potable	18

8.	PROGRAMME SOCIAL ET AUTRES ACTIVITÉS.....	19
9.	MÉDIAS.....	20
	9.1 Accréditation obligatoire	20
	9.2 Enregistrement et sécurité.....	20
	9.3 Centre des médias	21
	9.4 Salle des conférences de presse.....	21
	9.5 Communiqués officiels	21
	9.6 Accès des médias à la 32 ^e session	21
10.	LES JEUNES ET LE PATRIMOINE MONDIAL	22
11.	RÉUNION ÉCOLOGIQUE	23
12.	POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.....	24
	ANNEXE – A Formulaire d’inscription	25
	ANNEXE – B Hôtels recommandés.....	31
	ANNEXE – C Liste des pays et territoires dont les citoyens ont besoin d’un visa	38
	ANNEXE – D Carte du centre-ville de Québec.....	40
	ANNEXE – E Visites gratuites	41
	ANNEXE – F Excursions facultatives après la session	44
	ANNEXE – G Formulaire de demande d’accréditation des médias.....	47

1. BUT

Le Comité du patrimoine mondial est composé de représentants de vingt et un des États parties signataires de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*, élus par l'Assemblée générale des États parties.

La composition actuelle du Comité est : Australie, Bahreïn, Barbade, Brésil, Canada, Chine, Cuba, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Israël, Jordanie, Kenya, Madagascar, Maroc, Maurice, Nigéria, Pérou, République de Corée, Suède et Tunisie.

Les fonctions essentielles du Comité sont :

- (i) identifier, en se fondant sur les dossiers d'inscription soumis par les États parties, les biens culturels et naturels d'une valeur universelle exceptionnelle qui doivent être protégés par la *Convention* et inscrire ces biens sur la Liste du patrimoine mondial;
- (ii) surveiller l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, en coordination avec les États parties; décider quels biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial doivent être inscrits ou retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril; et décider si un bien doit être supprimé de la Liste du patrimoine mondial;
- (iii) examiner les demandes d'assistance internationale par le Fonds du patrimoine mondial.

La 32^e session du Comité du patrimoine mondial aura lieu à Québec au Canada, du 2 au 10 juillet 2008. Tous les renseignements pertinents figurent sur le site Internet de la réunion à l'adresse suivante : www.Canada2008.ca

2. ORGANISATEURS DE LA SESSION

Au nom du gouvernement du Canada, l'Agence Parcs Canada est responsable de l'organisation de la 32^e session. Les coordonnées des organisateurs sont :

Adresse : 32^e session du Comité du patrimoine mondial
Parcs Canada 25, rue Eddy, 5^e étage
(25-5-W) Gatineau (Québec) Canada
K1A 0M5
Téléphone : 1-819-997-0506
Télécopieur : 1-819-953-4909
Adresse électronique : Canada2008@pc.gc.ca

Chargé de projet : Robert Moreau
 Téléphone : 1-819-994-4929
 Télécopieur : 1-819-953-4909
 Adresse électronique : Robert.Moreau@pc.gc.ca

Renseignements généraux : Véronique Veillette
 Téléphone : 1-819-997-0506
 Télécopieur : 1-819-953-4909
 Adresse électronique : Véronique.Veillette@pc.gc.ca

Médias : Joanne Huppé
 Téléphone : 1-819-953-8699
 Télécopieur : 1-819-953-5523
 Adresse électronique : Joanne.Huppe@pc.gc.ca

Lise Rochette
 Téléphone : 1-418-648-4539
 Télécopieur : 1-418-648-5561
 Adresse électronique : Lise.Rochette@pc.gc.ca

3. PARTICIPANTS ET INSCRIPTION

3.1 Participants

Les principaux participants à la 32^e session du Comité du patrimoine mondial sont les vingt et un membres du Comité.

Les États parties à la *Convention du patrimoine mondial* qui ne sont pas membres du Comité peuvent envoyer des représentants à la session en tant qu'observateurs.

Les États non-membres de la *Convention* qui sont États membres de l'UNESCO ou des Nations Unies peuvent être autorisés par le Comité, sur demande écrite, à participer aux sessions en tant qu'observateurs.

Les représentants du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et de l'Union mondiale pour la nature (UICN) assistent aux séances du Comité avec voix consultative.

Le Comité peut autoriser à participer à ses sessions, en tant qu'observateurs, les Nations Unies et des organisations du système des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, les missions permanentes d'observation auprès de l'UNESCO et des institutions à but non lucratif ayant une activité dans le domaine visé par la *Convention*, si elles lui en font la demande par écrit

3.2 Inscription

Nous incitons tous les délégués et les personnes qui désirent participer à la 32^e session à titre d'observateur à s'inscrire aussitôt que possible, et au plus tard le **31 mai 2008 au plus tard**. Les organisateurs de la session disposeront ainsi de suffisamment de temps pour traiter les renseignements et éviter des désagréments aux participants. Veuillez vous inscrire en ligne sur le site Internet de la session à www.Canada2008.ca Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, veuillez utiliser le formulaire d'inscription à l'Annexe – A de ce document et le transmettre par télécopieur au 1-819-953-4909 ou l'expédier par la poste à : 32^e session du Comité du patrimoine mondial, Parcs Canada, 25, rue Eddy, 5^e étage (25-5-W), Gatineau (Québec) Canada, K1A 0M5.

Veuillez noter que le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO doit accréditer ou approuver tous les participants (les délégués et les observateurs) à la 32^e session du Comité du patrimoine mondial. Par conséquent, l'inscription comporte deux étapes. Vous devez d'abord remplir le formulaire d'inscription et le transmettre (en ligne par Internet, par télécopieur ou par la poste) pour examen. Par la suite, lorsque l'accréditation ou l'approbation des participants a été confirmée par le Centre du patrimoine mondial, vous recevrez une confirmation de votre inscription et un code d'accès personnel. Vous devrez alors utiliser ce code pour compléter vos préparatifs, tels que réserver votre chambre d'hôtel, vous inscrire aux activités tenues pendant la session et organiser les excursions prévues après la session. Les organisateurs de la 32^e session aideront les personnes qui ne sont pas en mesure de s'inscrire en ligne à prendre tous les arrangements voulus. Veuillez communiquer avec les organisateurs indiqués à la section 2 de ce document.

Les organisateurs de la session continueront de traiter les inscriptions et les modifications apportées aux inscriptions après le 31 mai 2008. Cependant, ils ne pourront pas garantir le traitement sans problème des inscriptions tardives et les chambres d'hôtel mises en réserve pourraient ne plus être libres.

Il est de la plus grande importance que les participants inscrits informent les organisateurs de la session des changements qu'ils vont apporter à leur itinéraire de voyage. En faisant ainsi, il sera possible d'exécuter correctement les mesures logistiques.

4. HÉBERGEMENT

Étant donné que le mois de juillet représente la haute saison touristique à Québec, près de 750 chambres dans huit hôtels du centre-ville ont été réservées à l'intention des participants à la 32^e session du Comité du patrimoine mondial. Tous ces hôtels sont situés à moins d'une demi-heure de marche du Centre des congrès de Québec. Des prix spéciaux ont été négociés pour les participants à la 32^e session. Pour réserver une chambre dans l'un de ces hôtels, vous devez d'abord vous inscrire à la session. Pour de plus amples renseignements sur les

hôtels recommandés, y compris les tarifs des chambres, consultez l'Annexe – B de ce document.

Il revient aux participants de réserver leur propre chambre d'hôtel et de payer toutes les dépenses engagées pendant leur séjour. Une carte de crédit sera exigée pour réserver une chambre d'hôtel.

Veillez noter que le nombre de chambres réservées dans les différents hôtels est limité. Vous serez avertis lorsqu'un hôtel en particulier n'a plus de chambres de disponible. Vous devrez alors choisir un autre hôtel à partir de ceux recommandés.

Si vous avez besoin d'assistance pour compléter vos préparatifs d'hébergement, veuillez communiquer avec les organisateurs de la session indiqués à la section 2 de ce document.

5. PASSEPORT, VISA ET AUTRES RENSEIGNEMENTS DE VOYAGE

5.1 Renseignements pour les visiteurs au Canada

Le site Internet suivant de Citoyenneté et Immigration Canada comprend des renseignements utiles pour les visiteurs au Canada : <http://www.cic.gc.ca/>. On y trouve notamment des renseignements sur les exigences relatives au visa et sur comment présenter une demande de visa. Le site énumère également les pays dont les citoyens n'ont pas besoin de visa et les raisons pour lesquelles une personne n'est pas admissible dans le pays. Enfin, le site examine les procédures auxquelles les visiteurs seront soumis à leur arrivée au Canada. Nous recommandons fortement aux participants de consulter ce site avant de faire leurs préparatifs de voyage.

5.2 Exigences relatives au passeport

Tous les visiteurs internationaux doivent détenir un passeport valide pour la durée de leur séjour au Canada.

5.3 Exigences relatives au visa

En règle générale, tous les voyageurs doivent détenir un visa de résident temporaire (VRT) pour visiter le Canada ou y transiter. Étant donné qu'il existe des exceptions, il est recommandé de consulter Citoyenneté et Immigration Canada ou la mission canadienne la plus proche pour obtenir des précisions sur les exigences relatives au visa.

Si un visa est requis, il incombe aux participants d'en obtenir un avant de partir en voyage. Sans visa, les participants ne pourront prendre leur vol vers le Canada. Vous trouverez à l'Annexe – C de ce document la liste des pays et territoires dont les citoyens doivent obtenir un visa. Pour de plus amples

renseignements, veuillez consulter le site Internet suivant de Citoyenneté et Immigration Canada :

<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp>

5.4 Demande de visa

Au Canada, les visas ne sont pas délivrés dans les aéroports ou autres points d'entrée. Ils sont délivrés uniquement par les ambassades et les consulats du Canada. Vous devez donc faire votre demande de visa dans votre pays. S'il n'y a pas d'ambassade ou de consulat dans votre pays, vous devez vous adresser à l'ambassade canadienne qui s'occupe de votre pays. Veuillez communiquer avec la mission ou le consulat du Canada dans votre pays pour obtenir des renseignements sur les visas et les autres formalités d'entrée au Canada.

Pour de plus amples renseignements sur la demande de visa, consultez le site Internet suivant de Citoyenneté et Immigration Canada :

<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/demande-comment.asp>

Pour connaître l'adresse des ambassades et des consulats du Canada, consultez le site Internet suivant:

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/menu-fr.asp>

Veuillez noter que vous devrez avoir en main votre lettre d'invitation pour demander un visa. Les participants à la 32^e session du Comité du patrimoine mondial n'auront pas à payer les droits de 75 \$ canadiens pour obtenir un visa.

Vous devez compter au moins deux mois pour l'obtention d'un visa du Canada. De plus, vous pourriez devoir remettre votre passeport au service de l'immigration afin que le processus soit mené à terme. Ce délai de deux mois pourrait être prolongé si vous êtes tenu de passer un examen médical dans le cadre du processus de demande. Par conséquent, il est préférable que vous demandiez votre visa tôt avant votre départ. Nous vous conseillons donc de commencer vos démarches dès que possible.

5.5 Autres visas de transit

Si vous arrivez au Canada en passant par un autre pays, comme les États-Unis, ou si vous prévoyez faire une escale quelque part, vous devez vous renseigner sur les exigences en matière d'entrée de ces pays. Vérifiez auprès de votre conseiller en voyage quels sont les visas de transit exigés dans les pays où vous voyagerez en route vers le Canada.

5.6 Exigences de Transports Canada en matière de sécurité

Au Canada, tous les voyageurs, y compris les dignitaires, doivent faire l'objet d'un contrôle de sécurité dans les aéroports, à l'arrivée et au départ. Pour ce contrôle, les agents de sécurité peuvent utiliser des détecteurs manuels ou procéder à d'autres types de fouilles. Sur demande, ils peuvent prendre les mesures de contrôle de sécurité dans une salle privée ou dans une salle réservée aux dignitaires. Cependant, ces mesures spéciales nécessitent généralement plus de temps que les mesures courantes prises au point de contrôle des passagers.

Veillez noter qu'il est interdit de transporter certains articles dans le bagage à main pendant un vol au Canada. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Internet suivant de Transports Canada:

<http://www.tc.gc.ca/sujet/voyage/voyageur.htm>

5.7 À votre arrivée au Canada

Il revient à l'Agence des services frontaliers du Canada de s'assurer que les voyageurs qui entrent au Canada se conforment aux lois du pays. L'Agence est autorisée à fouiller des personnes et des biens qui entrent au Canada pour en déterminer l'admissibilité. Son but est d'accélérer l'entrée des voyageurs et des biens légitimes.

À votre arrivée au Canada, un agent des services frontaliers vous demandera votre passeport et votre visa, s'il y a lieu. Les agents des services frontaliers peuvent également vérifier tous les passagers et leurs bagages pour repérer des narcotiques, des armes à feu, des devises, des produits agricoles et d'autres substances dont l'entrée au Canada est interdite. Vos bagages et vous-même pourriez faire l'objet d'un des contrôles suivants :

- radiographie;
- chiens détecteurs; et
- fouille.

Le Canada interdit l'entrée de nombreux articles et substances, et impose des restrictions à certains autres que vous devez déclarer. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter le site Internet suivant de l'Agence des services frontaliers du Canada :

<http://www.cbsa.gc.ca/travel-voyage/visitors-fra.html>

Vous trouverez à ce site Internet de l'information sur l'importation de médicaments sur ordonnance, de remèdes à base de plantes médicinales, de devises canadiennes et étrangères, de produits agricoles, d'alcool, de tabac, d'armes à feu et d'autres produits. Il incombe aux participants à la session de s'informer des ces règlements avant leur arrivée au Canada.

5.8 Réserve des vols

Une fois que votre inscription sera confirmée, nous recommandons de réserver vos billets d'avion bien à l'avance, puisque la saison touristique bat son plein au Canada en juillet. De plus, la ville de Québec célèbre, cette année, son 400^e anniversaire et on s'attend à une augmentation du nombre de touristes est attendue à cette occasion.

5.9 Arrivées et départs de l'aéroport

L'Aéroport international de Vancouver (YVR), l'Aéroport international Lester B. Pearson de Toronto (YYZ) et l'Aéroport Pierre-Elliott Trudeau de Montréal (YUL) sont les principaux points d'entrée au Canada pour des vols internationaux. Les voyageurs qui atterrissent dans l'un de ces aéroports doivent ensuite prendre un vol intérieur vers Québec.

L'Aéroport international Jean Lesage de Québec (YQB) est situé à environ 12 kilomètres du Centre des congrès de Québec et des hôtels recommandés. À compter du 27 juin 2008, un comptoir d'accueil spécial sera aménagé à l'aéroport afin d'aider les participants dès leur arrivée. Les organisateurs seront également présents à l'aéroport pour assister les participants lors de leur départ.

Les participants doivent prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires à leurs déplacements entre l'aéroport et leur hôtel. Des taxis sont disponibles à l'aéroport et aux hôtels. Le tarif du trajet entre l'aéroport et le centre-ville est fixé à 30 \$ canadiens.

Il est de la plus haute importance que vous informiez les organisateurs des détails de votre vol afin de leur permettre de vous aider. Vous devez également les tenir au courant de toute modification à vos plans de voyage.

Certains aéroports canadiens peuvent imposer une taxe d'aéroport de départ ou exiger des frais d'améliorations aéroportuaires. Les coûts varient d'un aéroport à l'autre et sont habituellement inclus dans le prix du billet. Pour les aéroports au Canada qui seront tout probablement utilisés par les participants, le montant varie entre 5 \$ et 25 \$ canadiens.

5.10 Assurance médicale

Bien que des secouristes seront présents au centre des congrès pendant la session pour administrer les premiers soins, les autres soins médicaux ne seront pas couverts. Vous devrez donc payer les coûts de tous les traitements que vous recevrez. Il est vivement recommandé de se procurer une assurance médicale dans votre pays afin d'être couverts au Canada ainsi que dans tout autre pays où vous vous arrêterez pendant votre voyage.

6. LIEU DE LA RÉUNION

6.1 Lieu de la session

La 32^e session du Comité du patrimoine mondial aura lieu au Centre des congrès de Québec, situé au 900, boulevard René-Lévesque Est, Québec, Canada. Pour de plus amples renseignements sur le centre des congrès, veuillez consulter le site Internet suivant : <http://www.convention.qc.ca/tiki-index.php?page=accueil>

Le centre des congrès est situé au cœur de la ville, dans un quartier animé où se trouvent de nombreux hôtels, attractions touristiques et commerces. Nombre d'attractions qui font la renommée de Québec sont à distance de marche du centre des congrès.

6.2 Déplacements

Les hôtels recommandés aux participants sont situés à moins d'une demi-heure de marche du Centre des congrès de Québec. Étant donné la courte distance, aucun service de navette ne sera offert. Veuillez voir la carte du centre-ville de Québec à l'Annexe – D de ce document.

6.3 Enregistrement

Le comptoir d'enregistrement sera installé dans le hall principal du Centre des congrès de Québec à partir du 1^{er} juillet 2008. Les participants devront s'enregistrer avant le début de la réunion du Comité du patrimoine mondial. Vous pourrez alors vous procurer une trousse d'information sur la 32^e session. Le comptoir d'enregistrement sera ouvert à chaque jour à partir de 8 h pour les participants qui arriveront plus tard au cours de la session.

6.4 Laissez-passer

Lors de l'enregistrement, vous serez pris en photo et un laissez-passer personnel vous sera remis. Veuillez vous enregistrer le plus tôt possible afin que votre laissez-passer soit prêt à temps. Le début de la session ne pourra pas être retardé pour tenir compte des arrivées tardives.

Votre laissez-passer n'est pas transférable. Pour des raisons de sécurité, il devra être visible à tout instant lorsque vous circulerez dans le centre des congrès, que vous assisterez aux réunions et que vous participerez à d'autres activités. L'accès sera refusé à toute personne qui ne sera pas officiellement inscrite ou qui utilisera son laissez-passer de façon inadéquate.

6.5 Objets perdus et trouvés

Un service d'objets perdus et trouvés sera offert aux participants au comptoir de sécurité situé au niveau 4, près de l'entrée donnant sur le boulevard René-Lévesque.

6.6 Salon des participants

Un salon des participants, où vous trouverez un café Internet, sera mis à la disposition des participants. Situé au niveau 3 du centre des congrès, ce salon sera équipé d'ordinateurs avec accès à Internet et d'imprimantes. Des techniciens seront présents sur place pour vous aider.

6.7 Pauses repas

Lors des pauses déjeuner, vous pourrez acheter des repas légers (sandwichs et salades) à des comptoirs situés au niveau 4 du centre des congrès. Les organisateurs s'efforceront de veiller à ce que les repas soient adaptés à toute une gamme d'exigences alimentaires.

Pour les repas du soir, vous constaterez que le centre des congrès et les hôtels recommandés sont situés au cœur d'un superbe quartier offrant une foule d'expériences culinaires. Du petit resto à la grande table, ce secteur de la ville de Québec saura répondre à vos désirs. Vous trouverez aussi aux hôtels recommandés des cafés et des restaurants de haute gamme pouvant répondre à vos besoins.

Pour de plus amples renseignements sur les restaurants de la ville de Québec, veuillez consulter le site Internet suivant de l'Office du tourisme de Québec : <http://www.quebecregion.com/f/restaurants.asp>

6.8 Assistance médicale

Un service de premiers soins sera disponible au centre des congrès.

Des pharmacies sont situées à moins d'un kilomètre du centre des congrès. Veuillez noter que les pharmaciens de la province de Québec ne peuvent remplir que les ordonnances signées par un médecin membre du Collège des médecins du Québec.

7. RENSEIGNEMENTS SUR LA DESTINATION : QUÉBEC, CANADA

7.1 Introduction au Canada

Le Canada est un immense pays. Sa superficie totale est 9 984 670 kilomètres carrés, dont 9 093 507 kilomètres carrés de terres et 891 163 kilomètres carrés d'eau douce. Le Canada est en fait le deuxième plus grand pays au monde.

Le climat façonne cet immense territoire; exposés à la chaleur, au froid, à l'humidité, à la lumière et au vent, les multiples paysages du Canada résultent de la diversité de son climat. Dans la région des Grands Lacs et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, le climat, tempéré par les plans d'eau environnants est caractérisé par des étés relativement chauds et des hivers froids.

Les 31 241 030 habitants du Canada vivent dans 10 provinces et trois territoires. Bien que les Canadiens viennent d'horizons différents et qu'ils vivent dans des milieux différents, sous des climats différents et selon différents modes de vie, ils partagent néanmoins de nombreuses valeurs importantes. Ces valeurs – fierté, foi en l'égalité et en la diversité, respect des personnes et des institutions – les guident et les influencent dans leur vie quotidienne.

Les Autochtones ont été les premiers habitants du Canada. Leurs croyances spirituelles et leurs traditions culturelles ont été transmises de génération en génération. Il y a trois principaux groupes d'Autochtones au Canada : les Premières nations, les Inuits et les Métis.

Le système politique canadien est une monarchie constitutionnelle démocratique, que dirige la Reine du Canada, officiellement représentée par le gouverneur général, et par le Parlement. Le Parlement fédéral compte deux Chambres, le Sénat (Chambre haute), qui compte normalement 105 membres nommés par le gouverneur général selon les recommandations du Premier ministre, et la Chambre des communes (Chambre basse), dont les 308 membres sont élus par les citoyens. Le gouvernement est exercé par les membres élus de la Chambre des communes. À la suite d'une élection, le parti comptant le plus de représentants élus forme normalement le gouvernement. Son chef devient Premier ministre et choisit les personnes (habituellement des membres de son parti élus à la Chambre des communes) qui dirigeront les divers ministères de son gouvernement.

Pour de plus amples renseignements sur le Canada, consultez le site Internet suivant :

<http://canada.gc.ca/>

7.2 Présentation de la ville de Québec

La ville de Québec est la capitale de la province du Québec. Elle est le siège de la législature provinciale, l'Assemblée nationale du Québec, et compte une population

de 528 595 habitants. En 2005, la population de la région métropolitaine s'établissait à 717 600 habitants.

Destination de voyage très prisée, Québec et ses environs accueillent chaque année au-delà de six millions de touristes en provenance de toutes les parties du monde. Une multitude d'attraites et de découvertes fascinantes y attendent les visiteurs.

La Basse-Ville, lieu d'établissement des premiers colons de la Nouvelle-France, comprend le quartier du Vieux-Port et recèle bien d'autres trésors. Des rues pentues et sinueuses et des escaliers abrupts aux noms évocateurs comme Côte de la Montagne et Escalier Casse-Cou mènent à la Haute-Ville. Pour couronner le tout, perché au sommet de l'imposant cap Diamant, trône le fameux Château Frontenac, l'un des édifices les plus photographiés au monde.

Dans la Haute-Ville, les contours de la ville fortifiée sont bien visibles et se prêtent facilement à l'exploration. Fondée par l'explorateur français Samuel de Champlain en 1608, Québec est la seule ville d'Amérique du Nord à avoir préservé ses remparts ainsi que les nombreux bastions, portes et ouvrages défensifs qui ceignent toujours le Vieux-Québec. La Haute-Ville, avec ses églises, couvents et autres monuments comme la redoute Dauphine et la Citadelle, est demeurée le centre religieux et administratif. Conjointement avec la Basse-Ville et ses vieux quartiers, elle forme un ensemble urbain qui constitue l'un des plus beaux exemples de ville coloniale fortifiée. De fait, il suffit d'une courte promenade pour comprendre pourquoi le Vieux-Québec a été inscrit en 1985 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour de plus amples renseignements sur Québec, consultez le site Internet suivant de la Ville de Québec :

<http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/exploration/portrait.shtml>

Pour de plus amples renseignements sur la province de Québec, consultez le site Internet suivant : <http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/accueil.html>

L'année 2008 marque un anniversaire important pour la ville de Québec. Tout au long de l'année, différentes activités viendront souligner le 400^e anniversaire de la fondation de « Kébec » sur les rives du fleuve Saint-Laurent par Samuel de Champlain. Du 3 au 6 juillet, quatre journées complètes de festivités souligneront la date de fondation de Québec. Le tout coïncidera également avec le début du festival d'été de la ville. Pour de plus amples renseignements sur les activités qui auront lieu dans le cadre du 400^e anniversaire, consultez le site Internet suivant :

<http://monquebec2008.sympatico.msn.ca/MonQuebec2008/>

7.3 Transport local

Déplacements à pied

Les hôtels recommandés aux participants et le centre des congrès se trouvent à proximité de bon nombre des attraits spéciaux de Québec. Il s'agit d'une courte marche.

Déplacements en autobus

Le Réseau de transport de la Capitale, le système de transport public de Québec, offre un service moderne de grande qualité dans l'ensemble de la ville. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Internet suivant : <http://www.rtcquebec.ca>

Déplacements en taxi, services de navettes touristiques, location de voitures

Les services suivants sont disponibles : taxis, location de limousines, location de voitures, affrètement d'autobus et d'avions, et navettes touristiques. Le concierge de votre hôtel pourra vous aider à obtenir ces services pour vos déplacements privés.

7.4 Monnaie et change

Le dollar canadien (\$ CAN) est la monnaie nationale du Canada. Le Canada a un système monétaire décimal, un dollar valant 100 cents. Il existe des billets de 100, 50, 20, 10 et 5 dollars, et des pièces de monnaie de 2 dollars, 1 dollar (appelé huard), 25 cents, 10 cents, 5 cents et 1 cent.

La plupart des boutiques, restaurants, cafés et hôtels de Québec acceptent les cartes de crédit les plus répandues (p. ex. Visa, MasterCard et American Express). Les grands hôtels, les banques et les bureaux de change encaissent généralement les chèques de voyage. Certains restaurants et grands magasins peuvent également les accepter.

Nous vous conseillons de vous munir de petites coupures d'argent canadien. Les bureaux de change ne manquent pas à Québec; on en trouve un certain nombre dans un rayon de 500 à 1 000 mètres du centre des congrès. Les aéroports offrent également des services de change. Certains commerces acceptent les dollars américains, mais le taux de change peut être moins avantageux que dans un bureau de change.

Les banques ouvrent habituellement de 10 h à 15 h, du lundi au vendredi. Les heures d'ouverture quotidiennes peuvent varier légèrement d'un établissement à l'autre, mais en règle générale toutes les banques sont fermées le samedi et le dimanche. Des retraits peuvent être faits à la plupart des guichets automatiques (réseaux Cirrus, système Plus ou Interac) en tout temps.

Voici des exemples de taux de change en vigueur le 29 janvier 2008 :

1 dollar canadien = 1,001 dollar américain

1 dollar canadien = 0,678 euro

1 dollar canadien = 0,503 livre sterling

Pour de plus amples renseignements sur la conversion des devises, veuillez consulter le site Internet suivant :

<http://www.bankofcanada.ca/fr/taux/convertisseur.html>

7.5 Taxes de vente et pourboires

Deux taxes de vente différentes – la taxe de vente du Québec (TVQ) de 8 % et la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 5 % – s'appliquent à la plupart des biens et services (elles ne sont pas comprises dans les prix).

Dans les bars, les taxis et les salons de coiffure, la coutume est de donner un pourboire correspondant entre 10 à 15 % de la note (taxes non incluses); le pourboire n'est pas compris dans la note. Au restaurant, il est de mise d'offrir un pourboire correspondant au total des montants de la TVQ et de la TPS qui figurent sur l'addition, ce qui équivaut à environ 13 %. Dans le cas des chasseurs et des bagagistes, le pourboire est laissé à la discrétion du client (habituellement 1 \$ CAN par article).

7.6 Conduite automobile au Canada

Au Canada, les voitures ont la conduite à gauche (on conduit du côté droit de la route) et sont équipées d'un levier de vitesses manuel ou automatique. Les conducteurs et tous les passagers doivent obligatoirement attacher leur ceinture et l'usage du téléphone mobile ou cellulaire au volant est interdit.

Sauf indication contraire, la vitesse maximale est de 100 kilomètres/heure (km/h) sur les autoroutes et de 50 km/h sur les artères urbaines et dans les zones bâties. La vitesse est toujours réduite dans les secteurs d'aires de jeu pour les enfants et dans les zones où des travaux routiers sont en cours.

Les visiteurs peuvent conduire sur les routes du Canada avec un permis de conduire de leur pays d'origine, et ce, durant une période maximale de six mois. Il n'est pas obligatoire de se munir d'un permis de conduire international. Toutefois, celui-ci est fortement recommandé si vos documents sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais.

Même si l'âge minimal pour conduire une voiture est de 16 ans au Canada, certaines entreprises de location exigent que le conducteur soit âgé d'au moins 25 ans, tandis que d'autres imposent des tarifs plus élevés aux moins de 21 ans.

La consommation ou la présence de boissons alcooliques dans un véhicule en marche est strictement interdite au Canada. Si vous êtes soupçonné de conduite avec facultés affaiblies, vous devrez vous soumettre à un alcootest. Dans la province de Québec, si le résultat révèle un taux égal ou supérieur à 80 mg d'alcool par 1 000 ml de sang (0,08), vous pourriez être passible d'une poursuite judiciaire.

7.7 Électricité

Au Canada, l'alimentation électrique est de 110 volts et 60 hertz (cycles par seconde). Les prises ont deux ou trois fiches. Les prises à deux fiches ont deux alvéoles plates, tandis que les prises à trois fiches ont deux alvéoles plates et une alvéole ronde.

Les hôtels n'offrent pas d'adaptateurs; nous vous recommandons donc d'en acheter si vous comptez vous en servir pendant votre séjour.

7.8 Services postaux

Les bureaux de poste sont généralement ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. On trouve des comptoirs postaux à moins de 1 000 mètres du centre des congrès. La réception des hôtels peut aussi vous aider pour les services postaux et de messagerie.

Pour de plus amples renseignements sur les services postaux au Canada et les frais de poste vers des destinations internationales à partir du Canada, consultez le site Internet suivant de Postes Canada : <http://www.Canadapost.ca/splash.asp>

7.9 Services téléphoniques

Si vous appelez depuis le Canada :

- pour toute urgence, composez : 911
- pour l'assistance annuaire, composez : 411

Il y a des téléphones publics dans les aires publiques du centre des congrès qui peuvent être utilisés pour faire des appels locaux et internationaux.

Un appel local fait à partir d'un téléphone public coûte 0,50 \$ CAN. On peut se servir de pièces de monnaie ou encore de cartes d'appel prépayées (les appels faits à l'aide de cartes de crédit reviennent plus cher). Dans le cas des appels interurbains, les cartes d'appel prépayées s'avèrent généralement le choix le plus économique.

Le fonctionnement d'un téléphone mobile à l'étranger dépend de la technologie utilisée et du service offert par votre fournisseur. Cependant, il est également possible d'utiliser des téléphones mobiles prépayés.

Pour effectuer un appel du Canada vers une destination internationale, composez : 011 + indicatif du pays + (indicatif régional applicable) + numéro local.

Pour appeler au Canada à partir d'un pays étranger, composez : (numéro d'accès au système de votre pays) + 1 (indicatif de pays pour le Canada) + indicatif régional (418 pour la ville de Québec) + numéro local de sept chiffres.

7.10 Réglementation concernant le tabac

Au Canada, il est interdit de fumer dans tous les lieux publics (y compris dans les aéroports, les hôtels et le centre de congrès). Lorsqu'il est permis de fumer, c'est habituellement dans un espace spécialement réservé aux fumeurs.

Certains hôtels peuvent offrir à leurs clients le choix d'une chambre fumeur. Vérifiez auprès de votre hôtel. À noter que de lourdes amendes de nettoyage sont souvent ajoutées à la note des clients qui persistent à fumer dans des chambres qui ne sont pas désignées à cette fin.

7.11 Fuseau horaire

La province de Québec se trouve dans le fuseau horaire de l'Est de l'Amérique du Nord. Elle affiche un décalage horaire de cinq heures par rapport à l'heure de Greenwich (TMG moins 5). D'autre part, on y fonctionne principalement selon le système de 24 heures : p. ex. 4 heures de l'après-midi = 16 h.

7.12 Conditions climatiques

Les conditions qui caractérisent Québec sont celles d'un climat continental humide. Étant située dans l'hémisphère nord, le mois de juillet à Québec tombe en plein été. L'été est généralement chaud, les températures minimales/maximales moyennes étant de 13 / 25 °C (55 / 77 °F). Selon le climat auquel vous êtes habitué, il serait sage d'apporter un coupe-vent ou un chandail léger, car les soirées peuvent être fraîches. Des vêtements de pluie sont également recommandés.

Pour de plus amples renseignements sur les températures actuelles à Québec, consultez le site Internet suivant : http://www.weatheroffice.gc.ca/city/pages/qc-133_metric_f.html

7.13 Eau potable

Au Canada, l'eau du robinet est potable. Ceux toutefois qui préfèrent l'eau minérale en bouteille en trouveront facilement dans divers magasins et dans les hôtels.

8. PROGRAMME SOCIAL ET AUTRES ACTIVITÉS

En tant que participant, vous êtes invité à assister aux réceptions et aux activités sociales qui se dérouleront pendant la 32^e session du Comité du patrimoine mondial. Veuillez confirmer votre présence à ces réceptions et activités sur votre inscription en ligne (Étape deux). Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec les organisateurs de la session indiqués à la section 2 de ce document.

La cérémonie d'ouverture de la 32^e session aura lieu au Centre des congrès de Québec (salle d'exposition) le 2 juillet 2008. Elle débutera à 16 h et sera suivie d'une réception, d'un banquet et d'un spectacle culturel. Il est recommandé de porter une tenue de soirée pour cette activité.

Du 1 au 10 juillet 2008, des visites guidées gratuites du site du patrimoine mondial de l'arrondissement historique du Vieux-Québec seront offertes aux participants et aux membres de leur famille qui les accompagnent. Veuillez vous inscrire pour ces visites au bureau d'accueil à l'entrée du centre des congrès.

Le 9 juillet 2008, les visites gratuites suivantes seront offertes aux participants :

- observation des baleines au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent;
- excursion en bateau et visite du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais; et
- visite de la chute Montmorency et de l'île d'Orléans.

Pour ces visites, les participants quitteront le Centre des congrès de Québec tôt le matin et y reviendront en fin d'après-midi. Veuillez noter que le nombre de places disponibles pour ces visites est limité. Afin de ne pas être déçu, vous êtes prié de vous inscrire aussitôt que possible. Pour de plus amples renseignements sur ces visites, veuillez consulter l'Annexe – E de ce document.

L'activité de clôture de la 32^e session se déroulera au lieu historique national du Canada de la Citadelle-de-Québec le 9 juillet 2008. Cette activité commencera à 19 h et comprendra un cocktail, un banquet, une visite du lieu historique et un spectacle culturel. Il est recommandé de porter une tenue de ville pour cette activité.

Afin de permettre aux participants à la 32^e session de visiter certains des sites du patrimoine mondial du Canada, nous sommes en train d'organiser une série d'excursions facultatives qui auront lieu après la session. Vous êtes entièrement libres de participer ou non à ses excursions. Les participants seront responsables de tous les coûts liés aux excursions.

Les excursions proposées commenceront le 11 juillet 2008. Elles vous permettront d'explorer davantage certains des enjeux de gestion auxquels sont confrontés différents sites du patrimoine mondial. Les cinq excursions en cours d'organisation sont :

- Le patrimoine naturel majestueux de l'Ouest canadien;
- Direction Grand-Nord;
- Le canal Rideau : triomphe du génie de l'homme;
- Terre-Neuve et Labrador : les grands périples; et
- Miguasha : témoin de l'évolution de la vie sur terre.

Pour de plus amples renseignements sur ces excursions, veuillez consulter l'Annexe – F de ce document.

9. MÉDIAS

9.1 Accréditation obligatoire

Les reporters et les journalistes qui désirent couvrir la 32^e session du Comité du patrimoine mondial doivent être accrédités.

Pour être accrédité, veuillez remplir le formulaire de demande sur le site Internet de la 32^e session à www.Canada2008.ca. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez utiliser le formulaire de demande à l'Annexe – G de ce document et le transmettre par télécopieur au 1-819-953-4909 ou l'expédier par la poste à : 32^e session du Comité du patrimoine mondial, Parcs Canada, 25, rue Eddy, 5^e étage (25-5-W), Gatineau (Québec) Canada, K1A 0M5.

9.2 Enregistrement et sécurité

À compter du 1^{er} juillet 2008, il y aura un bureau d'enregistrement dans le hall principal du centre des congrès. Un comptoir spécial sera mis à la disposition des représentants des médias. Veuillez noter que votre demande d'accréditation doit avoir été reçue et approuvée préalablement.

Lors de votre enregistrement, nous prendrons votre photo et nous créerons sur place un laissez-passer de sécurité/d'accréditation personnelle. Pour accéder au centre des congrès, il faudra en tout temps porter le laissez-passer bien en vue et, au besoin, le présenter sur demande du personnel de sécurité.

Les laissez-passer ne sont pas transmissibles. Toute personne qui utilise un laissez-passer de façon abusive se verra refuser l'accès au centre des congrès. Veuillez prendre note que le personnel de sécurité examinera le matériel et les effets personnels que vous transportez dans le centre des médias et qu'il pourrait en faire l'essai. Prévoyez donc suffisamment de temps à votre horaire pour les vérifications de sécurité.

9.3 Centre des médias

Le centre des médias sera situé dans le Foyer 4 du centre des congrès. Vous êtes priés d'emprunter l'entrée du boulevard René-Lévesque pour y accéder. Le centre des médias comptera des postes de travail. Les journalistes auront également accès à Internet et à un télécopieur.

9.4 Salle des conférences de presse

La salle des conférences de presse sera également située dans le Foyer 4 du Centre des congrès, tout juste à côté du centre des médias. Cette salle sera utilisée pour les principales conférences de presse. L'horaire définitif des activités de la presse sera disponible au moment de l'enregistrement.

9.5 Communiqués officiels

Les communiqués officiels et des photos de la 32^e session du Comité du patrimoine mondial seront affichés sur le site Internet de la réunion. Les communiqués seront disponibles sous la rubrique « salles des médias » et les photos prises durant la réunion seront disponibles sous la rubrique « galerie des photos ».

9.6 Accès des médias à la 32^e session

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO aura une équipe de médias sur place au centre des congrès au cours de la 32^e session. Cette équipe sera responsable des relations avec les médias. Il y aura des points de presse quotidiens portant sur les décisions du Comité du patrimoine mondial. Des communiqués seront également publiés au cours de la session.

Veillez noter que, selon les procédures de l'UNESCO, il n'est pas permis aux médias d'être présents dans la salle de réunion où siège le Comité du patrimoine mondial. Comme les médias ne pourront assister qu'à la cérémonie d'ouverture et aux conférences de presse, des images du Comité en session leur seront fournies aux fins d'utilisation.

De même, une séance d'information à l'intention des représentants des médias aura lieu avant la 32^e session pour passer en revue les travaux du Comité du patrimoine mondial, la *Convention du patrimoine mondial* ainsi que les questions qui seront discutées lors de la rencontre. Les demandes d'entrevue avec des membres du Comité du patrimoine mondial seront également prises en considération.

Pour toutes demandes de renseignements, les médias sont priés d'adresser leurs questions aux organisateurs de la session qui sont identifiés à la section deux de ce document.

10. LES JEUNES ET LE PATRIMOINE MONDIAL

De nos jours, il y a dans le monde des jeunes qui sont activement engagés dans des activités très diverses se rapportant à la conservation du patrimoine. Il importe au plus haut point de cultiver leur énergie, leur talent et leurs connaissances pour assurer la durabilité des biens du patrimoine mondial.

Le gouvernement du Canada est heureux d'avoir une importante composante jeunesse dans le cadre de la 32^e session du Comité du patrimoine mondial qui aura lieu à Québec. Le programme pour les jeunes est organisé avec l'aide de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Pendant plus de deux semaines, de jeunes Canadiens, âgés de 18 à 25 ans, et d'autres jeunes provenant de pays qui représentent les régions géographiques de l'UNESCO se réuniront au Canada pour en apprendre davantage au sujet du patrimoine mondial et de la *Convention*. Travaillant en étroite association les uns avec les autres, les participants exploreront les thèmes suivants :

- l'UNESCO et les mécanismes de mise en œuvre de la *Convention*;
- le patrimoine commun de l'humanité;
- le patrimoine mondial et le tourisme responsable;
- le patrimoine mondial et l'environnement; et
- le patrimoine mondial et la culture de la paix.

En outre, les jeunes participants entreprendront un projet commun pendant leur visite de certains des biens du patrimoine mondial du Canada et présenteront le résultat de leur travail à la cérémonie d'ouverture de la 32^e session. Les jeunes participants joueront également un rôle actif pendant la réunion du Comité du patrimoine mondial et partageront leurs expériences avec leurs pairs par l'intermédiaire d'Internet.

Pour de plus amples renseignements sur la composante jeunesse de la 32^e session, prière de communiquer avec :

Cynthia Lacasse
Agente intermédiaire de programme Jeunesse
Commission canadienne pour l'UNESCO
350, rue Albert, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) Canada
K1P 5V8

Téléphone. : 1-613-566-4414, poste 4550
Télécopieur : 1-613-566-4405
Adresse électronique : Cynthia.Lacasse@unesco.ca

Lise Auger
Gestionnaire de projet
32^e session du Comité du patrimoine mondial
Parcs Canada 25, rue Eddy, 5^e étage, pièce 22
Gatineau (Québec) Canada
K1A 0M5

Téléphone. : 1-819-934-1117
Télécopieur : 1-819-953-4909
Adresse électronique : Lise.Auger@pc.gc.ca

Site Internet : <http://www.unesco.ca/fr/default.aspx>

11. RÉUNION ÉCOLOGIQUE

Les organisateurs de la 32^e session du Comité du patrimoine mondial ont collaboré étroitement avec la direction du Centre des congrès de Québec pour assurer la tenue d'une réunion écologique qui réduit au minimum les impacts sur l'environnement.

Le Centre des congrès de Québec s'enorgueillit des normes élevées qu'il applique en matière de gestion écologique. Le bâtiment écologique est renommé pour sa gestion efficace des déchets et de l'énergie. Les activités de la session se dérouleront de façon à réduire au minimum l'élimination des déchets, à réduire la production de déchets et à promouvoir le recyclage et le compostage.

En tant que participant à la 32^e session, vous pouvez contribuer à la tenue d'une rencontre respectueuse de l'environnement en adoptant les pratiques suivantes :

- Recyclez vos déchets : bouteilles, canettes, papier, etc.
- Éteignez les lumières, le téléviseur, le climatiseur ou les appareils de chauffage quand vous quittez votre chambre d'hôtel pour la journée.
- Quand vous faites des impressions, assurez-vous d'imprimer recto verso.
- Apportez votre propre tasse et vos stylos et crayons.
- Visitez la ville à pied ou en transport en commun.
- Prenez les cartes d'affaires de vos collègues et demandez-leur de vous envoyer rapports et autres documents par messagerie électronique plutôt que de prendre des documents imprimés.
- Quand vous visitez les expositions, ne prenez que les renseignements dont vous avez vraiment besoin.
- À votre hôtel, tirez parti de l'option visant à économiser l'énergie en demandant que vos draps et serviettes ne soient pas changés tous les jours.
- Utilisez le système de transport en commun.

12. POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements sur le Comité du patrimoine mondial et sur la *Convention du patrimoine mondial*, consultez :

<http://whc.unesco.org/fr/apropos/>

Pour de plus amples renseignements sur les biens canadiens du patrimoine mondial et sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada, consultez : http://www.pc.gc.ca/progs/spm-whs/index_f.asp

Pour de plus amples renseignements sur Parcs Canada, consultez : <http://www.pc.gc.ca/>

Pour de plus amples renseignements sur la Commission canadienne pour l'UNESCO, consultez : <http://www.unesco.ca/>

Pour toutes questions à l'égard de la 32^e session du Comité du patrimoine mondial, communiquez avec les organisateurs de la session : Canada2008@pc.gc.ca

ANNEXE – A

Formulaire d’inscription



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**32^e session du Comité du patrimoine mondial
Québec, Canada
2 au 10 juillet 2008**

Veillez compléter le formulaire d'inscription et le transmettre par télécopieur au 1-819-953-4909 ou l'expédier par la poste à : 32^e session du Comité du patrimoine mondial, Parcs Canada, 25, rue Eddy, 5^e étage (25-5-W), Gatineau, Québec, Canada, K1A 0M5. **La date limite pour les inscriptions est le 31 mai 2008.**

1 – Renseignements sur le participant

Je participe en tant que membre du Comité :

- Veuillez indiquer le nom du chef de votre délégation

: _____

Je participe en tant que représentant de l'une des organisations consultatives :

- UICN ICOMOS ICCROM

Je participe à la réunion en tant que représentant d'un État partie :

Je participe en tant que membre du Secrétariat de l'UNESCO :

Je participe en tant que représentant d'un ONG ou d'une OIG invité par le Directeur général :

Je demande à participer à titre d'observateur :

- Veuillez préciser :

2 – Renseignements personnels

Prénom (s) :

Nom de famille :

Veillez indiquer le (s) prénom (s) que vous désirez sur votre laissez-passer, s'il(s) diffère (ent) de ce qui précède :

Veillez indiquer le nom de famille que vous désirez sur votre laissez-passer, s'il diffère de ce qui précède :

Titre (M., Mme, Dr, Hon., Président, Pr):

Poste :

Organisation:

Adresse :

Ville :

Province / État :

Code postal :

Pays :

Le pays que vous représentez :

Numéro de téléphone (bureau):

Numéro de télécopieur (bureau) :

Numéro de téléphone cellulaire :

Adresse électronique :

Prénom (s) de votre adjoint :

Nom de famille de votre adjoint :

Numéro de téléphone de votre adjoint :

Adresse électronique de votre adjoint :

3 – Renseignements relatifs au passeport et au visa

Date de naissance :

Lieu de naissance (ville, pays) :

Nationalité :

Numéro de passeport :

Date de délivrance :

Lieu de délivrance (ville, pays) :

Date d'expiration :

Avez-vous besoin d'un visa?

Oui Non

Si vous avez besoin d'un visa, veuillez indiquer le pays auquel vous allez faire une demande auprès d'une ambassade ou d'un consulat canadien :

4 – Compagnon de voyage

Serez-vous accompagné?

Oui Non

Si une personne ne participant pas à la réunion vous accompagne, veuillez fournir les renseignements suivants :

Prénom (s):

Nom de famille :

Titre (M., Mme, Dr, Hon., Président, Pr) :

Lien avec le participant :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro de passeport :

Date de délivrance :

Lieu de délivrance (ville, pays) :

Date d'expiration:

5 – Communications ultérieures:

Je préfère qu'on communique avec moi par :

- courriel télécopieur poste

Énoncé sur la protection des renseignements personnels

Tous les renseignements personnels consignés dans le formulaire d'inscription seront encodés et traités conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les renseignements seront sauvegardés pour assurer votre protection. Ils sont réunis en vue de votre inscription en tant que participant à la 32^e session du Comité du patrimoine mondial. Ces renseignements pourraient aussi aider d'autres organismes du gouvernement du Canada à faciliter votre entrée au pays.

ANNEXE – B

Hôtels recommandés

Veillez noter que vous devez d'abord être accrédité ou approuvé à titre de participant à la 32^e session du Comité du patrimoine mondial avant de procéder à votre réservation de chambre d'hôtel. Veuillez communiquer avec les organisateurs pour de plus amples renseignements.

Courtyard Marriott Québec

Témoin de la joie de vivre de Québec, le Courtyard Marriott Québec est situé à quelque pas de l'arrondissement historique du Vieux-Québec et de ses principales attractions de renommée internationale.

Tarif : 230 \$ CAN*

Distance du centre des congrès : 0,4 km

Adresse :

850, place D'Youville Québec (Québec)

Canada

G1R 3P6

Téléphone : 1-418-694-2171

Télécopieur : 1-418-694-4478

Site Internet : <http://www.marriott-quebec.com/>



Services :

- Poste de travail et chaise ergonomique
- Messagerie vocale
- Accès Internet haute vitesse gratuit
- Fer et planche à repasser
- Séchoir à cheveux
- Cafetière et petit réfrigérateur

Autres services :

À la disposition de la clientèle : centre d'affaires, salle d'exercice et bain tourbillon, service voiturier, coffre-fort, et service de buanderie et de nettoyage à sec.

Delta Québec

Le Delta Québec offre une vue exceptionnelle sur la chaîne de montagnes des Laurentides et la colline du Parlement, dans la seule ville fortifiée en Amérique du Nord.

Il est relié par un couloir souterrain au Centre des congrès de Québec et aux boutiques de Place Québec.

Tarif : 199 \$ – 249 \$ CAN*

Distance du centre des congrès : 0,4 km

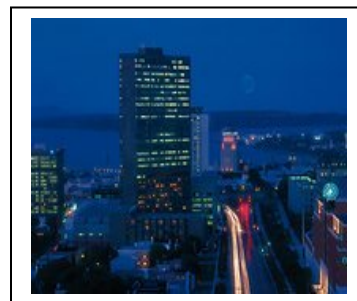
Adresse :

690, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) Canada
G1R 5A8

Téléphone : 1-418-647-1717

Télécopieur : 1-418-647-2146

Site Internet : <http://www.deltaquebec.com/localisation.html>



Services :

- Accès Internet haute vitesse – accès sans fil (\$)
- Port de données
- Poste de travail et chaise ergonomique
- Télévision par câble et choix de films
- Produits de soins personnels June Jacobs
- Fer et planche à repasser
- Séchoir à cheveux
- Messagerie vocale
- Radio-réveil
- Service de nettoyage à sec (\$)
- Livraison des journaux à votre chambre
- Coffre-fort, sur demande
- Peignoir

Hôtel Château Laurier

Très bien situé à côté des Plaines d'Abraham et à seulement cinq minutes de marche du Vieux-Québec, l'hôtel Château Laurier vous offre la quiétude d'une cour intérieure et l'un des plus prestigieux parcs urbains au Canada – près de tous les attraits irrésistibles de la ville de Québec.

Tarif : 189 \$ CAN*

Distance du centre des congrès : 0,5 km

Adresse :

1220, place George-V Ouest Québec (Québec) Canada
G1R 5B8

Téléphone : 1-418-522-8108

Télécopieur : 1-418-524-8768



Site Internet : <http://www.hotelchateaulaurier.com/fr/laurier/>

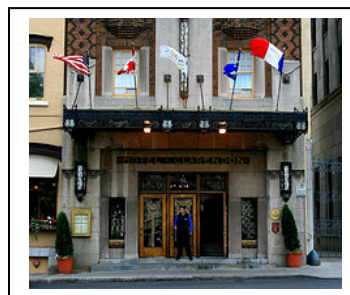
Services :

- Climatisation
- Petit déjeuner
- Chambres et installations pour personnes handicapées
- Foyer
- Centre de santé
- Service téléphonique
- Service à la chambre
- Télévision par câble
- Plan de repas – chambre et petit déjeuner
- Coffre-fort
- Bureau des excursions
- Services de buanderie et de nettoyage
- Portiers
- Service d'impression
- Télécopieur
- Chambres/installations sans fumée
- Service multilingue
- Restaurant
- Coffre-fort dans la chambre
- Télévision
- Avertisseur d'incendie lumineux

Hôtel Clarendon

Depuis 1870, l'hôtel Clarendon fait corps avec l'esprit du Vieux-Québec. Érigé devant les jardins de l'hôtel de ville, l'hôtel Clarendon est serti dans un écrin de vieux pavés, de jardins décoratifs et d'arbres centenaires au cœur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Tarif : 192 \$ CAN*



Distance du centre des congrès : 1,2 km

Adresse :

57, rue Sainte-Anne Québec (Québec)Canada
G1R 3X4

Téléphone : 1-418-692-2480

Télécopieur : 1-418-692-4652

Site Internet : http://www.dufour.ca/fr/dufour_menu/hotels/hotel_clarendon/

Services :

- Vos achats transportés à votre chambre
- Petit déjeuner avec vue sur le Vieux-Québec
- Centre de santé et spa
- Peignoir
- Pressage de chemises
- Internet haute vitesse sans fil dans toutes les chambres

Hôtel Manoir Victoria

Situé au cœur des activités historiques, culturelles, gastronomiques et romantiques du Vieux-Québec, le Manoir Victoria est un hôtel quatre étoiles unique au cachet européen.

Tarif : 245 \$ CAN*

Distance du centre des congrès : 1,0 km

Adresse :

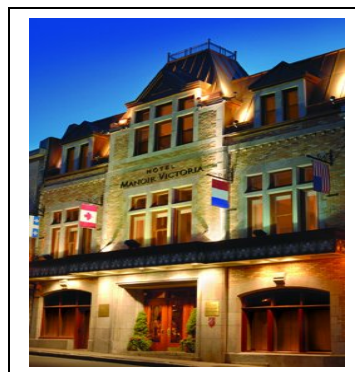
4, Côte-du-Palais Québec (Québec)Canada

G1R 4H8

Téléphone : 1-418-692-1030

Télécopieur : 1-418-692-3822

Site Internet : <http://www.manoir-victoria.com/index.html>



Services :

- Séchoir à cheveux
- Fer et planche à repasser
- Thermostat numérique individuel
- Télévision couleur avec câble, télécommande et radio
- Accès Internet haute-vitesse sans fil gratuit. Café Internet dans le hall
- Radio-réveil
- Téléphone à accès direct
- Coffre-fort dans la chambre (de Luxe, Grand Luxe, Supérieure, Suites)
- Messagerie vocale
- Cafetière
- Mini-bar (\$)
- Films payants dans la chambre

Autres services sur demande :

- Lit d'appoint (\$)
- Couchette pour enfant
- Humidificateur
- Planche de lit

Fairmont Le Château Frontenac

Dominant le fleuve Saint-Laurent, l'hôtel Fairmont Le Château Frontenac fait partie intégrante de l'arrondissement historique du Vieux-Québec. À partir de ce bâtiment historique nouvellement restauré, quelques pas seulement vous séparent de tous les sites et attraits du Vieux-Québec.



Tarif : 309 \$ - 359 \$ CAN*

Distance du centre des congrès : 0,9 km

Adresse :

1, rue des Carrières Québec (Québec)Canada
G1R 4P5

Téléphone : 1-418-692-3861

Télécopieur : 1-418-692-1751

Site Internet : <http://www.fairmont.com/fr/frontenac/>

Service:

- Climatisation avec commande individuelle
- Radio-réveil
- Télévision par câble, films et jeux vidéo payants
- Accès Internet haute vitesse Fairmont par modem (gratuit pour les membres du Club Président d'Hôtels Fairmont)
- Cafetière et théière
- Séchoir à cheveux
- Fer et planche à repasser
- Boissons froides
- Téléphone à messagerie vocale et téléphone sans fil
- Fenêtres s'ouvrant sur l'extérieur
- Paiement par vidéo

Certaines chambres possèdent les particularités suivantes (veuillez en faire la demande lors de votre réservation en ligne) : planche pour le lit, chambres communicantes, couchette pour enfant, bureau et lampe halogène, foyer (d'ambiance seulement) dans certaines suites et chambres Signature, lit d'appoint et bain tourbillon (dans certaines chambres, selon la disponibilité – ajouter 50 \$ CAN/nuit).

Loews Le Concorde Hotel

L'hôtel Loews Le Concorde est situé à proximité des rues pavées du Vieux-Québec, à trois rues de l'enceinte fortifiée, en face du parc des Champs-de-Bataille, à deux rues de l'édifice du Parlement et de l'Observatoire de la Capitale, et à six rues de la rue Saint-Jean (boutiques et restaurants). Il est également à faible distance du Musée des beaux-arts, de la cathédrale Notre-Dame et du Musée naval de Québec.



Tarif : 249 \$ CAN*

Distance du centre des congrès : 0,7 km

Adresse :

1225, cours du Général-De Montcalm Québec (Québec) Canada
G1R 4W6

Téléphone : 1-418-647-2222

Télécopieur : 1-418-647-4710

Site Internet : <http://www.loewshotels.com/fr/Hotels/Le-Concorde-Hotel/Overview.aspx>

Services :

- Centre de conditionnement physique, saunas, bain tourbillon et piscine extérieure chauffée (en saison)
- Personnel multilingue et service complet de conciergerie
- Deux restaurants et bars-salons: L'Astral, restaurant tournant sur le toit de l'hôtel, et La Galerie, restaurant-bar (terrasse extérieure en saison)
- Boutiques de produits locaux
- Service aux chambres jour et nuit
- Postes de travail
- Accès Internet haute vitesse sans fil
- Stationnement intérieur / service voiturier

Royal Palace Hotel

Cet édifice majestueux s'harmonise au cachet européen du Vieux-Québec. Il est situé en face du Centre des congrès de Québec et à un jet de pierre de toutes les festivités estivales. Le jardin intérieur de l'hôtel recrée l'atmosphère d'une île tropicale.

Tarif : 179 \$ - 209 \$ CAN*

Distance du centre des congrès : 0,4 km

Adresse :

775, avenue Honoré-Mercier Québec (Québec) Canada
G1R 6A5

Téléphone : 1-418-694-2000

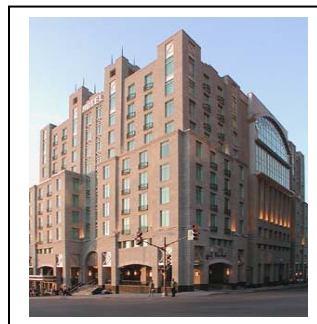
Télécopieur : 1-418-380-2553

Site Internet : <http://www.hotelsjaro.com/index-fr.aspx>

Services:

- Modem
- Réfrigérateur et micro-ondes
- Messagerie vocale
- Accès Internet haute vitesse
- Fer et planche à repasser
- Cafetière
- Séchoir à cheveux
- Télévision 27 pouces
- Couvertures supplémentaires et oreillers hypoallergènes

* Veuillez noter que tous les tarifs sont visés par une taxe fédérale sur les produits et services de 5 %, une taxe de vente provinciale de 7,5 % et une taxe d'hébergement de 3 %.



ANNEXE – C**Liste des pays et territoires dont les citoyens ont besoin d'un visa pour entrer au Canada**

Veillez noter que la liste suivante est précise en date du 1 mars 2008. Pour des renseignements à jour, consultez le site Internet de Citoyenneté et Immigration suivant : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp>

A Afghanistan Afrique du Sud Albanie Algérie Angola Arabie saoudite Argentine Arménie Azerbaïdjan	B Bahreïn Bangladesh Bélarus Bêlize Bénin Bhoutan Bolivie Bosnie-Herzégovine Brésil Bulgarie Burkina Faso Burundi	C Cambodge Cameroun Cap-Vert Chili Chine Colombie Comores Congo, Rép. dém. Congo, Rép. Corée du Nord Costa Rica Côte d'Ivoire Croatie Cuba	D Djibouti Dominique, La
E Égypte Émirats arabes unis Équateur Érythrée Éthiopie	F Fidji	G Gabon Gambie Géorgie Ghana Grenade Guatémala Guinée Rép. Guinée-Bissau Guinée équatoriale Guyana	H Haïti Honduras
M Macao (R.A.S.) Macédoine Madagascar Malaisie Malawi Maldives Mali Maroc Marshall (Îles) Maurice (Île)	N Nauru Népal Nicaragua Niger Nigéria	O Oman Ouganda Ouzbékistan	P Pakistan Palaos Palestinienne, Autorité Panama Paraguay Pérou Philippines

Mauritanie Micronésie, États Moldova Mongolie Montenegro Mozambique Myanmar			
Q Qatar	R Rép. centrafricaine Rép. dominicaine Roumanie Russie Rwanda	S Salvador Sao Tomé-et-Principe Sénégal Serbie Seychelles (Îles) Sierra Leone Somalie Sri Lanka Soudan Suriname Syrie	T Tadjikistan Taïwan Tanzanie Tchad Thaïlande Timor oriental Togo Tonga Trinité-et-Tobago Tunisie Turkménistan Turquie Tuvalu
U Ukraine Uruguay	V Vanuatu Venezuela Viêt-nam	Y Yémen	Z Zambie Zimbabwe

ANNEXE – D

Carte du centre-ville de Québec



ANNEXE – E

Visites gratuites

Observation des baleines au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

Heure de départ :

L'autocar part du Centre des congrès de Québec à 7 h, le 9 juillet 2008.

Tenue vestimentaire :

Portez des vêtements confortables parce que vous marcherez ou vous passerez une partie de la journée dans un autocar ou un bateau. Si vous faites cette excursion, prévoyez des vêtements chauds parce que, même en été, il peut faire froid sur l'eau.



Description de la visite :

Tous les ans, au retour de la belle saison, Tadoussac sort de sa torpeur et accueille d'innombrables amoureux de la nature venus observer les nombreuses espèces de mammifères marins qui se rassemblent dans le fleuve, attirées par une nourriture abondante. Plus de treize espèces, dont le marsouin, le béluga et divers rorquals (y compris le rorqual bleu) se retrouvent au confluent du Saguenay et du Saint-Laurent. Rien de mieux qu'une croisière sur le fleuve pour observer de près ces majestueux habitants des mers froides. Peu de temps après avoir quitté Québec en autocar, vous verrez l'île d'Orléans à votre droite et la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré à votre gauche, puis vous filerez vers la région de Charlevoix, une réserve de la biosphère désignée par l'UNESCO. Cette merveilleuse région du Québec vous enchantera avec ses splendides points de vue où la mer et la montagne se rejoignent. La route qui traverse Charlevoix permet aux visiteurs de découvrir de charmants villages ruraux. Au retour de cette magnifique région marine du Québec, chacun aura en tête le souvenir d'une belle journée remplie d'air du large et de découvertes.

Détails :

- Nombre maximal de participants : 200
- Embarquement à Baie Sainte-Catherine pour la croisière de trois heures
- Déjeuner à Tadoussac
- Retour au Centre des congrès de Québec à 17 h
- Guide accompagnateur toute la journée

Excursion en bateau et visite du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais

Heure de départ :

L'autocar part du Centre des congrès de Québec à 8 h, le 9 juillet 2008.

Tenue vestimentaire :

Portez des vêtements confortables parce que vous marcherez ou vous passerez une partie de la journée dans un autocar ou un bateau. Si vous faites cette excursion, prévoyez des vêtements chauds parce que, même en été, il peut faire froid sur l'eau.



Description de la visite ;

Située au milieu du fleuve Saint-Laurent, en aval de Québec, dans l'archipel de l'Île-aux-Grues, la Grosse-Île a servi de station de quarantaine de 1832 à 1937 pour le port de Québec, principale porte d'entrée des immigrants au Canada à l'époque. Témoin d'événements marquants dont l'épidémie de typhus de 1847 qui a emporté des milliers d'immigrants irlandais, ce lieu est riche de récits bouleversants, relatant notamment le dévouement remarquable du personnel médical de l'établissement. Revivez l'expérience éprouvante des immigrants qui ont quitté leur pays avec l'espoir d'un avenir meilleur et de ceux qui les ont accueillis.

Pendant la visite guidée du lieu historique, vous découvrirez les mesures prises à l'époque pour aider les nombreux immigrants atteints de maladies contagieuses et ainsi empêcher celles-ci de se propager sur le continent. Pendant votre séjour sur l'île, vous passerez dans l'édifice de désinfection, comme les immigrants, et assisterez à une reconstitution d'un examen médical. Un sentier pédestre vous mènera aux hôtels où les immigrants étaient logés, à la croix celtique, au cimetière de l'ouest, ainsi qu'au Mémorial, érigé à la mémoire des immigrants, marins et employés de la station enterrés sur l'île. En dernier, la navette vous conduira au village et au secteur des hôpitaux. Un court arrêt à la chapelle catholique vous donnera un aperçu de la vie quotidienne des insulaires dans cette ancienne station de quarantaine.

Si vous visitez la Grosse-Île, vous découvrirez un chapitre important de l'histoire de l'immigration, d'hier à aujourd'hui. Vous pourrez aussi admirer le paysage marin du Saint-Laurent, là où eau douce et eau salée se confondent.

Détails :

- Nombre maximal de participants : 300
- Croisière de deux heures sur le Saint-Laurent
- Déjeuner sur l'île
- Retour au Centre des congrès de Québec à 17 h
- Guide accompagnateur toute la journée

Visite à la chute Montmorency et de l'île d'Orléans

Départ :

Départ en autocar du Centre des congrès de Québec à 8 h, le 9 juillet 2008.

Tenue vestimentaire :

Portez des vêtements confortables parce que vous marcherez ou vous passerez une partie de la journée dans un autocar.



Description de la visite :

Située à 20 kilomètres en aval de Québec, l'île d'Orléans est d'abord appelée Minigo (l'enchanteresse) par les Autochtones, puis île de Bacchus par l'explorateur Jacques Cartier en 1535, qui y trouve des vignes sauvages. Cette île d'une trentaine de kilomètres en longueur doit son nom actuel au fils du roi François 1^{er}, le duc d'Orléans. Les premiers colons à s'établir dans ce qui est considéré comme l'un des plus anciens peuplements de la Nouvelle-France sont originaires du Poitou et de la Normandie, des provinces de l'Ouest de la France. Ils ont laissé en héritage de nombreux toponymes encore en usage au Québec.

Pendant votre tour de l'île, vous verrez de nombreux témoins architecturaux du passé, comme de superbes maisons ancestrales, des églises historiques et chapelles de procession en bordure du chemin Royal. Les magnifiques perspectives sur le fleuve Saint-Laurent vous enchanteront. Un arrêt au lieu historique national du Canada du Manoir Mauvide-Genest, admirable résidence seigneuriale, vous permettra de vous familiariser avec les coutumes des anciens habitants de l'île. À une cabane à sucre, vous découvrirez l'une des traditions les plus populaires et les plus anciennes de la culture québécoise. Pour terminer, la chute Montmorency, haute de 83 mètres, sera l'un des temps forts de votre visite. Plusieurs belvédères vous permettront d'admirer cette merveille de la nature.

Détails :

- Nombre maximal de participants : 300
- Visite du lieu historique national du Manoir Mauvide-Genest
- Halte dans une érablière pour déguster de la « tire sur la neige » au son d'une musique traditionnelle
- Halte au parc de la chute Montmorency
 - Téléphérique
 - Belvédères
- Retour au Centre des congrès de Québec à 17 h
- Guide accompagnateur toute la journée

ANNEXE – F

Excursions facultatives après la session

Le patrimoine naturel majestueux de l'Ouest canadien

Se dressant entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, les montagnes Rocheuses du Canada offrent certains des paysages les plus époustouflants au monde. Ces sommets enneigés peuvent atteindre plus de 4 000 mètres. À leur base, un rappel de la beauté et de la puissance de la nature, se trouvent d'extraordinaires paysages façonnés par les glaciers – lacs émeraude, rivières turbulentes, canyons d'une profondeur inouïe, glaciers imposants, sources thermales, forêts composées de nombreuses espèces.



Sites du patrimoine mondial du Canada qui seront visités :

- Précipice à bison Head-Smashed-In (Alberta)
- Parc provincial des Dinosauriens (Alberta)
- Parcs des montagnes Rocheuses du Canada (Alberta et Colombie-Britannique)
- Parc international de la paix Waterton-Glacier (Alberta)

Direction Grand-Nord

Admirez ce paysage de montagnes et de glace! Cette vaste aire protégée internationale renferme la plupart des sommets les plus élevés d'Amérique du Nord et les plus grands champs de glace autres que ceux des calottes polaires. La moitié de la masse terrestre y est couverte en permanence de glace et de neige, l'autre moitié étant composée de forêts et de toundra qui abritent des populations stables de pygargues à tête blanche, de grizzlis et d'autres espèces souvent menacées ailleurs. Le parc national et réserve de parc national Kluane, au Yukon, se situe dans la partie canadienne de cette immense aire écologique de 97 000 kilomètres carrés, encore à l'état sauvage. Seuls des peuples autochtones y ont laissé des traces de leur passage.



Site du patrimoine mondial du Canada qui sera visité :

- Kluane/Wrangell - St.Elias/Glacier Bay/Tatshenshini-Alsek (Yukon et Colombie-Britannique)

Le canal Rideau : triomphe du génie de l'homme

La construction du canal Rideau et de ses ouvrages défensifs a été un événement clé du conflit opposant l'Empire britannique et les États-Unis d'Amérique pour la domination de l'Amérique du Nord. Le canal est donc un témoin privilégié d'un chapitre fascinant de l'histoire humaine. Bâti de 1828 à 1832, il s'étend sur 202 km d'Ottawa jusqu'au port de Kingston. Datant de la grande époque de la construction des canaux en Amérique du Nord, soit le début du XIX^e siècle, le canal Rideau est le seul qui a conservé son tracé de même que la plupart de ses structures d'origine, soit 47 écluses, 74 barrages, 33 maisons de maîtres éclusiers, six postes défensifs, un fort et quatre tours Martello. Cette visite vous permettra de découvrir un chapitre relativement récent de l'histoire du Canada dans lequel les conflits entre États européens ont eu un impact déterminant sur l'Amérique du Nord.



Site du patrimoine mondial du Canada qui sera visité :

- Canal Rideau (Ontario)

Terre-Neuve et Labrador : les grands périple

Sur le littoral de l'Atlantique, venez découvrir Gros-Morne et L'Anse aux Meadows, où deux chapitres de l'histoire commune de l'Europe et de l'Amérique du Nord se sont déroulés. Ces deux endroits témoignent des grands périple de l'histoire humaine et de l'évolution de la terre.



Les paysages du parc national du Gros-Morne comptent parmi les plus spectaculaires de l'Est du Canada : crêtes escarpées, falaises abruptes, tourbières et toundra des hautes terres, anses et lacs sublimes. Cependant, ce ne sont pas les manifestations de cette beauté naturelle qui ont assuré au parc une place sur la liste du patrimoine mondial, mais plutôt sa remarquable géologie. Le parc illustre parfaitement la tectonique des plaques, théorie désormais prouvée selon laquelle des plaques de l'écorce terrestre de la superficie d'un continent ont dérivé et sont entrées en collision plusieurs fois les unes avec les autres au cours l'évolution de la terre. Véritable catalogue, les strates sédimentaires du parc renferment des fossiles de presque tous les phylums de l'ère géologique visée.

Au lieu historique national de L'Anse aux Meadows, les vestiges d'un village viking millénaire représentent le premier établissement européen connu en Amérique du Nord. Les Vikings y ont construit trois habitations en bois et mottes de gazon et cinq bâtiments plus petits. C'est à L'Anse aux Meadows que les forgerons ont travaillé le fer pour la première fois en Amérique du Nord. Les fouilles ont mis au jour les vestiges de

huit bâtiments et d'une centaine d'artefacts vikings, principalement en bois, mais aussi en fer, en pierre, en bronze et en os.

Sites du patrimoine mondial du Canada qui seront visités :

- Lieu historique national de L'Anse aux Meadows (Terre-Neuve et Labrador)
- Parc national du Gros-Morne (Terre-Neuve et Labrador)

Miguasha : témoin de l'évolution de la vie sur terre

Des poissons et des plantes fossiles qui racontent la vie comme elle existait sur la planète il y a 378 millions d'années... voilà ce que permet de découvrir ce joyau qu'est le parc national de Miguasha. Véritable trésor du patrimoine naturel mondial, ce parc provoque l'émerveillement, tant par la qualité de conservation de ses fossiles que par leur importance dans la compréhension d'une page de l'évolution de la vie sur terre.



Site du patrimoine mondial du Canada qui sera visité :

- Parc national de Miguasha (Québec)

Pour vous inscrire à une excursion

Nous sommes à mettre la dernière main aux excursions qui seront offertes après la session. Les organisateurs communiqueront avec les personnes qui auront choisi une de ces excursions afin de fournir des renseignements détaillés sur les coûts et les itinéraires.

Entre-temps, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les organisateurs.

Personne-ressource :

Véronique Veillette
 32^e session du Comité du patrimoine mondial
 Parcs Canada 25, rue Eddy, 5^e étage (25-5-W)
 Gatineau (Québec) Canada
 K1A 0M5

Téléphone : 1-819-997-0506
 Télécopieur : 1-819-953-4909
 Adresse électronique : Canada2008@pc.gc.ca

ANNEXE – G

Formulaire de demande d'accréditation des médias



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCRÉDITATION DES MÉDIAS

**32^e session du Comité du patrimoine mondial
Québec, Canada
2 au 10 juillet 2008**

Veillez compléter le formulaire de demande et le transmettre par télécopieur au 1-819-953-4909 ou l'expédier par la poste à : 32^e session du Comité du patrimoine mondial, Parcs Canada, 25, rue Eddy 5^e étage (25-5-W), Gatineau, Québec, Canada, K1A 0M5. **La date limite pour les demandes d'accréditation est le 31 mai 2008.**

Renseignements personnels

Prénom (s) :

Nom de famille :

Titre (M., Mme, Dr, Hon., Président, Pr) :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Pays :

Numéro de téléphone (bureau) :

Numéro de télécopieur (bureau) :

Numéro de téléphone cellulaire :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Lieu de naissance (ville, pays) :

Nationalité :

Numéro de passeport :

Date de délivrance :

Lieu de délivrance (ville, pays) :

Date d'expiration :

Le nom de l'organisme des médias que vous représentez :

Vous travaillez pour quels médias?

Presse écrite- Veuillez préciser :

Radio - Veuillez préciser :

Télévision - Veuillez préciser :

Autres - Veuillez préciser :

Veillez préciser les dates, du 2 au 10 juillet 2008, au cours desquelles vous aurez besoin d'un espace de travail dans le centre des médias :

Énoncé sur la protection des renseignements personnels :

Tous les renseignements personnels consignés dans le formulaire d'accréditation seront encodés et traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les renseignements seront sauvegardés pour assurer votre protection. Ils sont réunis en vue de votre accréditation en tant que représentant des médias à la 32^e session du Comité du patrimoine mondial, conformément aux protocoles que nous avons mis en place. Ces renseignements vont aussi aider d'autres organismes du gouvernement du Canada à faciliter votre entrée au pays.